

Le service social en faveur des personnels de l'Education Nationale

Le service social des personnels est un service du Rectorat. Il propose un lieu d'accueil, d'information, d'orientation, d'aide et d'accompagnement à l'ensemble des personnels (titulaires, non titulaires, en activités, en congé ou à la retraite) amenés à rencontrer des difficultés dans leur vie professionnelle, personnelle et/ou familiale (problèmes de santé, familiaux, financiers, sociaux ...).

L'assistante sociale des personnels se positionne dans une approche pluridimensionnelle. Elle examine avec les personnes les données de leur situation particulière, celles-ci devant choisir elles-mêmes entre les moyens à leur disposition pour surmonter leurs difficultés. L'assistante sociale se situe à l'interface de la vie privée des agents et de leur vie dans le milieu de travail. Elle contribue à trouver les points de convergence entre les aspirations des personnels et les exigences de fonctionnement de l'institution. Elle est appelée à intervenir auprès des services de gestion, de ceux où sont affectés les personnels, des corps d'inspection et des services de médecine de prévention ainsi qu'auprès d'autres services ou organismes extérieurs à l'administration spécialisés dans les différentes formes d'aide sociale.

Elle reçoit, dans le respect du secret professionnel, les personnels qui le souhaitent. Elle ne peut qu'offrir ses services et non les imposer.

Dans le cadre de l'action sociale, elle peut, notamment, instruire une demande de prêt sans intérêt à caractère social ou d'aide exceptionnelle, de manière à faire face à des problèmes financiers.

Vous pouvez contacter l'assistante sociale du personnel : **Emilie AUBRY**.

Coordonnées téléphoniques : 06 88 28 85 30 ou 04 92 56 57 50

Courriel : social.personnel05@ac-aix-marseille.fr

Permanences sur RDV :

Le mercredi de 9h30 à 11h30, à la DSEN des Hautes Alpes (Gap) - 04 92 56 57 50

Le jeudi de 14h00 à 16h30, à la DSDEN des Hautes Alpes (Gap) - 04 92 56 57 50

Le lundi de 10h00 à 12h30, à la DSDEN des Alpes de Haute Provence (Digne) – 04 92 36 68 50.

Le lundi de 13h30 à 16h00, collège de Château Arnoux (04) - 04 92 64 04 41

Pour tous les autres jours, vous pouvez la contacter ou laisser un message. Des rendez-vous pourront être fixés à d'autres moments.